



Déclaration liminaire de la FSU

CSA du 24 mars 2025

Nous tenons ce CSA académique quelques heures avant votre départ, Madame la Rectrice, après cinq années à la tête de notre académie, et votre arrivée en pleine crise du Covid. Ces cinq années, et beaucoup plus de ministres, se terminent et, comme pour tous les quinquennats, c'est l'heure du bilan des politiques dont vous avez été la représentante dans notre académie.

En premier lieu, comment les agent-es de l'Éducation nationale, qui assurent tous les jours des missions essentielles pour le lien social et la lutte contre les inégalités sociales et territoriales, sont considérés ?

Le 5 décembre a eu lieu une grève majoritaire et des manifestations se sont déroulées dans toute la France à l'appel d'une intersyndicale contre les mesures dites Kasbarian, qui attaquaient les fonctionnaires et contre les suppressions de postes, notamment à l'Éducation nationale, prévues initialement au budget 2025. La force de la mobilisation a contraint le gouvernement à revenir sur certaines mesures. Mais d'autres, et non des moindres subsistent, et témoignent d'une idéologie anti-fonctionnaire. Ainsi, depuis le 1^{er} mars les fonctionnaires qui subissent déjà le gel du point d'indice, la suppression de la GIPA, la dégradation des conditions de travail sont soumis-es à un nouveau régime de couverture des congés de maladie ordinaire, en ne touchant que 90% de leur rémunération. En un mot, pour ce gouvernement, les personnels sont coupables d'être malades. Cette mesure en plus d'être injuste et injustifiable, est incompréhensible et inconséquente pour les personnels.

La FSU demande la suppression de cette mesure ainsi que celle de la journée de carence. C'est une attaque frontale contre un principe fondamental de la Sécurité sociale : protéger celles et ceux qui vivent de leur travail contre les pertes de revenus découlant d'une incapacité à travailler en raison de leur santé.

Alors que le 8 mars s'est déroulée une mobilisation sans précédent pour défendre les droits des femmes et l'égalité salariale, cette mesure aggravera toujours plus les salaires et le pouvoir d'achat des femmes alors qu'elles représentent 66% des personnels dans la fonction publique et 70 % dans l'éducation nationale. Cela va une nouvelle fois aggraver la crise d'attractivité des métiers de la fonction publique.

Depuis cinq ans, nous partageons à chaque rentrée le constat qu'il n'y a pas un-e enseignant-e dans chaque classe. Le ministère fait le constat d'une désertion de nos métiers. Cette année encore le nombre de candidat-es inscrit-es aux concours est en baisse. Dans le 2^d degré, le nombre d'inscrit-es baisse de 4 % par rapport à la session 2024, ce qui représente 2848 candidat-es en moins pour la session 2025. Dans le premier degré, le nombre d'inscrit-es est en très légère hausse, 1,8% mais ne pallie en rien la chute de près de 45 % du nombre d'inscriptions entre 2021 et 2025. Rien n'est fait pour endiguer cette crise, aucune perspective de revalorisation (les salaires étant le premier frein à l'engagement dans l'éducation nationale), des réformes passées en force contre l'avis majoritaire des organisations syndicales et une dégradation des conditions de travail. Les conditions d'entrée dans le

métier se sont dégradés avec une majorité de stagiaires affecté-es à temps plein, alors qu'elles et ils ont besoin de rentrée progressivement dans le métiers sur plusieurs années. Les services publics et la Fonction publique parce qu'ils servent l'intérêt général, devraient pourtant bénéficier d'un budget largement plus important et cesser d'être une variable d'ajustement budgétaire. D'ailleurs, tout montre que l'Education nationale est à l'os : après le pitoyable épisode de la non reconduction des contrats de certain-es non titulaires dans certaines académies, nous avons eu le droit à la séquence Pass culture qui a rappelé, par son mépris et sa brutalité, l'épisode HSE. Pour cette rentrée, nous sommes toujours dans l'incertitude quant aux dotations en IMP.

Dans le 1^{er} degré, les retours des CSA départementaux font état de très nombreuses fermetures de classes au profit de postes « hors la classe » qui ne vont permettre ni d'alléger les effectifs ni d'améliorer la situation du remplacement. Dans le 2ⁿ^d degré, les DGH étriquées conduisent à préparer la rentrée dans des conditions très dégradées pour les élèves et les personnels, avec toujours des suppressions de postes. Ce sont cette année encore 77 collègues qui seront en mesure de carte scolaire, 77 qui s'ajoutent aux 90 de l'année dernière, aux 79 de la rentrée 23, aux 85 de 2022, etc. Pour les personnels sociaux, il est inacceptable que des postes ne soient pas créés du fait de l'ouverture de deux collèges en Haute-Savoie, qui vont accroître la charge de travail déjà trop importante des assistantes sociales de Haute-Savoie. La tenue tardive des CSA, bien après l'ouverture du mouvement intra, place des personnels dans des situations de stress inacceptables.

Cinq années où les réformes se sont enchaînées, contre l'avis des personnels.

La modification de l'année de terminale bac professionnelle avec le parcours en Y, se met en place dans les établissements, chacun l'adaptant à sa façon sans concertation dans le flou le plus complet désorganisant le fonctionnement des établissements et fragilisant le parcours de nos élèves sous couvert d'autonomie des établissements. La FSU s'oppose toujours à cette réforme et reste combative. En effet retirer 170 h sur les trois années à des élèves déjà fragilisés et de plus en plus jeunes ne pourra pas améliorer la poursuite d'études ou l'insertion professionnelle. Pour l'instant ce sont les conditions de travail des personnels qui se dégradent avec les injonctions multiples engendrées. La démobilisation générale voire le décrochage qui suivront les épreuves du mois de Mai seront de la responsabilité du ministère mais ce sera bien les enseignants qui seront impactés en première ligne. La voie professionnelle initiale sous statut scolaire doit assumer sa véritable vocation de préparer les élèves à un diplôme. Nous dénonçons, par ailleurs l'attitude des chefs d'établissements qui refusent de signer des conventions hors domaine professionnel s'opposant ainsi à la volonté du ministère. L'objectif étant d'insérer professionnellement les jeunes, les placer dans un domaine dans lequel les élèves ne souhaitent pas poursuivre va à l'encontre de l'effet soi-disant recherché. Pour l'ensemble des raisons citées auparavant, ce parcours différencié va à l'encontre de l'égalité de traitement des élèves et écorne la promesse républicaine. Cela nous permet de réaffirmer notre demande d'abrogation de cette réforme inique. La FSU continue de réclamer un vrai bilan des réformes mises en place en bac professionnel et une remise à plat des grilles de bac pro avec la volonté de faire du lycée pro un moteur d'émancipation réelle pour les élèves de la voie professionnelle initiale sous statut scolaire.

Dans les collèges, la ministre a expliqué vouloir maintenir les groupes de niveau en Sixième et Cinquième à la rentrée pour que la DEPP et l'IG puissent mener à terme l'évaluation de ce dispositif sur une cohorte complète. Les premiers éléments de cette étude, comme la ministre a pu en faire état indirectement devant le Sénat, confirmeraient toutes les analyses et constats de la FSU. Nous exigeons donc du ministère qu'il communique au plus vite les premiers enseignements de cette enquête pour en finir sans attendre avec les groupes de niveau dès la rentrée 2025. Cinq mois après l'annulation par le Conseil d'État de l'arrêté et de la note de service organisant les groupes de niveau sur les quatre années du collège, le ministère n'a toujours pas publié les nouveaux textes (décret et arrêté) examinés

lors du CSE le 20 janvier 2025, où ils ont été rejetés à la quasi unanimité. Ce peu d'empressement peut s'interpréter dans la lignée d'autres arbitrages de la ministre E. Borne (extinction programmée des prépa-Secondaire, abandon du DNB couperet et des groupes de niveau en Quatrième et Troisième). Ce sont des reculs importants, à mettre au crédit des mobilisations initiées par la FSU, qui progressivement neutralisent une grande partie des mesures du « Choc des savoirs ». Mais l'absence de nouveaux textes réglementaires à ce jour est une façon pour le ministère de renvoyer l'application ou non de la réforme au local ce qui permis à des directions d'imposer en conseil d'administration une organisation en groupes en Sixième et Cinquième, banalisant la pratique illégale de faire voter des dispositions non réglementaires. La FSU continue de s'opposer aux groupes de besoin, qui se révèlent être des groupes de niveau.

Les personnels administratifs exerçant en établissements scolaires sont toujours confrontés à l'utilisation difficile voire douloureuse du progiciel Op@le malgré les mesures de simplification voire d'amélioration entreprises et auxquelles la FSU contribue.

A fortiori dans un contexte où aucune création d'emploi n'est prévue dans l'académie pour la rentrée prochaine, donnant lieu à des mesures de redéploiements et alors que tout le monde s'accorde à dire que l'on manque de moyens et que les missions s'alourdissent. Les redéploiements de postes ne compensent pas le manque criant de postes dans l'académie.

La FSU continue à revendiquer des (re)créations d'emplois dans la filière administrative, pour mener à bien nos missions dans les établissements scolaires et les services académiques, et améliorer les conditions de travail des personnels et la qualité des services.

L'académie de Grenoble a rouvert le sujet de la carte comptable et de la taille de leurs groupements comptables. La FSU rappelle son mandat en la matière : NON aux agences comptables dont la taille - disproportionnée - éloignerait les missions de conseil et de contrôle comptable du fonctionnement quotidien des établissements scolaires.

La FSU n'a de cesse d'alerter sur les dégradations que subissent les agent·es de la fonction publique, sur la perte de sens du métier lié aux différentes réformes ou changements d'outils, sur le manque de soutien des hiérarchies et sur les manques de perspective de revalorisation. Le ministère, s'il est réellement attaché aux différents principes qui régissent la fonction publique, doit enfin prendre les mesures nécessaires pour endiguer la crise : dégel du point d'indice, reconstruction des grilles, abrogation de la réforme des retraites. Pour toutes ces raisons, la FSU appelle, avec d'autres organisations de la Fonction publique, à une journée d'action le jeudi 3 avril.

Dans notre société actuelle, nous assistons à une forte progression des idées rétrogrades et d'extrême droite prônant l'intolérance et diffusant de nombreuses fausses informations. L'école est un lieu d'apprentissage où les élèves découvrent le monde au sens large du terme, où ils apprennent à s'accepter, à accepter l'autre et à vivre ensemble, tout ceci encadré par des équipes pluri professionnelles qui à travers leurs professions spécifiques amènent les élèves à réfléchir et se questionner différemment. Nous vous alertons sur les diffusions de fausses informations et sur la campagne de dénigrement menée par des collectifs de parents dans le cadre de la mise en place des programmes d'EVARS. Nous vous demandons solennellement que des mesures soient prises pour que les fonctionnaires puissent être protégé·es et accompagné·es dans le cadre de leurs missions : aucun·e ne doit être menacé·e ou remis·e en cause parce qu'il ou elle fait son métier. Ce sont des actes concrets dont nous avons besoin. Au lendemain du 10 mars, journée où des collectifs de parents avaient appelé à l'action contre les programmes EVARS, le ministère aurait déjà dû s'adresser aux parents pour démentir toutes les contre-vérités qui circulent. Des enseignant·es dont l'objet d'attaque sur, par exemple, les œuvres choisies à étudier en lettres. Nous dénonçons que soient remis en cause la liberté pédagogique et l'absence de réactions de l'institution. Pire, il est inacceptable que des

collègues, comme une collègue de lettres à Annecy, doivent répondre de leur liberté pédagogique devant les personnels d'inspection, sur la pression des parents d'élèves, sur les choix faits, dans le total respect des programmes.

Les témoignages glaçants des victimes à Bétharram et depuis, dans d'autres établissements privés catholiques, dont Sainte-Croix des Neiges à Abondance dans notre académie, révèlent une conception de l'éducation empreinte d'autoritarisme et de domination violente des adultes sur les enfants. Ils montrent aussi la culture du silence, voire du secret qui prévalait et qui prévaut encore sur les faits de violences et de VSS contre les mineur-es en particulier dans la sphère catholique.

Toute la lumière doit être faite sur la chaîne de responsabilité interne qui a conduit à ne pas traiter les signalements qui ont existé, ce qui témoigne d'une forme de duplicité et de connivence idéologique pérenne de responsables politiques. L'Éducation nationale doit avoir une parole forte envers les victimes. Ces affaires sont aussi révélatrices de situations consubstantielles au caractère propre et de la façon dont l'enseignement privé, à 97 % catholique, tente de s'exonérer de ses responsabilités alors même qu'il est nourri par l'argent public. L'État doit rompre les contrats des établissements qui ne respectent pas ces ambitions et ce cadre réglementaire, quelle que soit leur affiliation culturelle. L'autorité de l'État doit s'exercer immédiatement par des contrôles vraiment renforcés, y compris dans tous les domaines de la vie scolaire de ces établissements. La FSU réaffirme ses exigences : l'argent public doit aller exclusivement à l'École publique. Les annonces ministérielles de contrôles favorisant la protection physique des élèves sont un premier pas, insuffisant et incomplet. Elles témoignent d'une absence de volonté de remettre en cause les contrats d'associations consubstantiels aux dérives de certains établissements, pourtant financés généreusement par l'État et les collectivités territoriales, comme nous l'avons d'ailleurs dénoncé en CAEN sur ce même établissement privé de Haute-Savoie.

Nous terminerons sur une note positive car, malgré tout ce qui a pu ou nous oppose, vous avez été la garante dans cette salle de la discussion, du respect des élu-es des personnels, et plus largement de l'ensemble des personnels que vous avez su accompagner dans des situations de crises quand nos professions ont été durement et cruellement touchées.